

Valleyfield, Janv 1935

Mademoiselle Saint-Jean,

Chère Mademoiselle Saint-Jean,

Le lundi, 25 février

me convient très bien. Je devrai à ma rive
deux heures, à un théâtre - à 4 hres p.m.

Les trains les plus accommodants sont C.N.R.
gare Beauregard, au train qui part de Montréal
vers 9 hres - ou 9 hres 30 - vous êtes ici, à 11 hres.
p.m. - Je vous attendrai à la gare et pour retourner
à Montréal - en train à 6 hres 23; p.m. Vous
êtes à Montréal vers 8 hres p.m.

Si vous pourriez faire le trajet en auto vous
perdez moins de temps, mais à ce temps-ci de
l'année, ce n'est pas prudent, je ne vous le conseille
pas.

Je suis très heureuse que vous ayez accepté
ma invitation -

Je compte sur vous pour le 25 février
vers 4 hres. p.m.

Bien à vous

Votre amie
Thérèse L. Amiot

Valleyfield, Février 1935

Madeleine Idole Saint-Jean.

Chère Madeleine Saint-Jean,

Je vous permets d'inviter
à venir nous parler à Valleyfield.

Je recevrai en votre honneur, à un thé causant
à ma résidence privée.

Déclinez de la date socio-mémo - d'ici à la fin
du mois.

Jusqu'à aujourd'hui les routes sont assez
 praticables pour faire le trajet en auto - si ne
 s'élève pas de tempête - mais la route ferme
 c'est alors ce qu'il y a de plus prudent.

Je vous demanderai de parler français et
anglais - et sans question politique, car cette
 section de la ligne ici, est neutre. Choisissez
 le sujet de conférence qui vous plaira - de
 mament que la question sera fermement.

Mes amis ont bien hâte de vous connaître
 mieux, car soyez assurée que vous n'êtes pas
 incassable ici.

Critiquez-moi au plus tôt et dites-moi que
 vous acceptez mon invitation - la date - et
 le sujet de votre conférence - nous vous
 rembourserons les dépenses de voyage.

- A bientôt -

Thérèse Gagnon

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Magog, le 7 février 1938.

Mademoiselle Adola Saint-Jean,
368 rue Elm,
Montréal.

Mademoiselle,

Nous écoutons avec plaisir vos
causeries à la radio. La droit électoral des
femmes nous intéresse beaucoup. Nous avons eu
au cours d'une leçon de philosophie dans laquelle
il étoit question du suffrage féminin, une très
vive discussion avec notre maîtresse. Bien que
nous soyons trop jeunes pour voter nous
partageons vos idées qui vont quelque peu
à l'encontre de celles de notre maîtresse. Notre
maîtresse a l'opinion bien arrêtée qu'il est
dangereux pour les femmes de voter car "cela
les conduirait à l'émancipation". Bien que
nous ne soyons pas du tout de cet avis
nous n'avons pas d'arguments très solides
à lui opposer.

De plus il a déjà été donné com-
me sujet de composition à un examen:
"Etes-vous partisan du droit électoral des

femmes?" Nous allons avoir bientôt ce sujet à développer et nous vous serions bien reconnaissantes de nous renseigner.

Vos toutes dévouées

Patricia Ling

Geraldine Langlois

Suzanne Cauville.

Elèves de l'Académie du Sacré-Cœur

Magog.

Adressez:

Patricia Ling,

Caisse postal 710

Magog, P. Qué.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Rivière du Loup 17 mai 1835

116

Côte de la Merdu

A-15, 26

Melle Idola Si-Jean

Posté C. R. A. C.

Montreal

Mademoiselle

J'aime beaucoup

Tes conversations. Je suis cu-
riose de Savoir si les dames
sont-obligées le droit-de-vote.

Ensuite dit-que vous voyagez
de la littérature Est-ce gratifia-

Si oui adressez-m'en donc
S. v. p. Pourrez-vous me
dire où je pourrai me
 procurer le journal de
 l'action libérale nationale?

Fais m'obliger et -
je vous remercierai
Mme nos Pedellin

Perrault

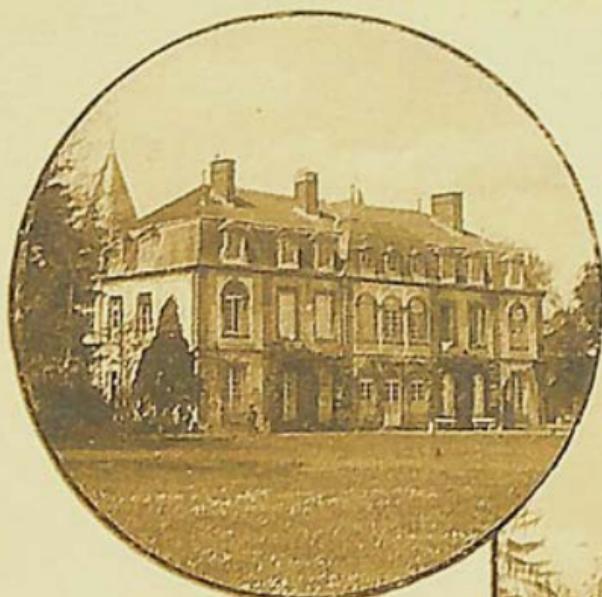
~~Perrault to Forte~~

164
Perrault to Forte

164
Perrault to Forte
SALLE S. MONTREAL
BIBLIOTHEQUE de la
VILLE de MONTREAL

IDOGNE, par Gannat (Allier)

*100 - N° 2 à Montignet sur
Andelot*



SALLE GAGNON
VILLE DE MONTREAL
B1E 3E de la
4210, rue Sherbrooke Est
Montreal H2L 1L9



Archives de la Ville de Montréal

30 Juin 1935.

A-15,41

CARTE POSTALE

Château d'Idogne à 8 kil de Vichy
propriété du Commandant Henry Kamelin son cousin.
Ce commandant est à la demie greve avec ses fils et 2
gendre. Son fils aîné est tombé au champ d'Honneur.
Le commandant a eu 7 enfants. Tous son mariage et
ont eu 3 à 7 enfants soit vous dire. C'est une
grande immense famille j'ai été surprise.
Dernièrement on a fêté à Idogne les 11000 d'or. Le
Commandant et ma cousine Hélène Savet de Courteille
il y avait 34 enfants et petits enfants.
Le siège n'a encore vu toute la famille réunie.
Ils sont nombreux. - J'ai été faire les vacances de
l'été à Idogne la première semaine avec mon
cousin Henry a été la plus belle. - Il se souvenait pas
faiblement de nous et nous de lui. - et pourtant il y avait
76 ans que nous ne nous étions vus... 3/4 de siècle!
Vous qui croyez si bien vos jeunes années!

Amicalement

Archives de la Ville de Montréal

HENRY T. FYON
PRESIDENT
5357 PAPINEAU AVE.

L. THOMAS HAVILL
FIRST VICE-PRESIDENT
1015 ST ALEXANDER STREET



C. C. BONTER
SECOND VICE-PRESIDENT
715 VICTORIA SQUARE

A-15, 42
G. W. HODGSON
TREASURER
15TH FLOOR, SUN LIFE BLDG.

KIWANIS CLUB OF MONTREAL
INC.

JAS. O. MEADOWS
SECRETARY
ROOM 2, WINDSOR HOTEL

MONTRÉAL, 30th. August, 1935
CANADA.

Miss I. Saint Jean,
368 Elm Ave.
Westmount.

Dear Miss Saint Jean,

I am pleased to confirm our interview of a few days ago to the effect that we shall expect you to speak to our members on Thursday the 12th. September as arranged.

As explained we meet at the Windsor Hotel at 12.30 and I shall be glad of the opportunity of calling for at your residence in good time.

As explained I hope that you will be able to satisfactorily cover the ground within the time allotted i.e. twenty minutes.

It occurs to me that possibly you might like to invite one of your lady friends to accompany you in which event I would appreciate your advising me so that I could arrange to make both calls if that is required.

Looking forward to the pleasure of listening to your discourse and with kind regards

Sincerely Yours,

Percy Clarkson
Percy Clarkson,
Chairman Programme Committee
2035 Marlowe Ave.

PAC/T

If I would like the title of your address.

Valleyfield, 25 sept. 1938

Mademoiselle Saint-Jean

Mme Saint-Jean,

J'ai pris de nouvelles informations sur la location d'une salle. Puis ce qui est du théâtre il n'y a pas - à s'intéresser avec le proprio, car il prétend que nos artistes ne sont pas assez connus et que ça ne paierait pas -

Maintenant nous avons la salle des Opéras de Salaberry qui contient 350 personnes assises, ou vous louerait cette salle au prix de \$25.10 si crois que c'est le que il y aurait de mieux à faire.

Tous pourraient assister quelques sièges réservés à \$5.00 - et le reste de la salle au prix populaire de \$3.00.

La maison Dion fera parader ses mannequins durant les entretiens - ces mannequins, du nombre de cinq devront être payés 2.00 chacun et vous avez aussi - à calculer - une taxe d'amusements - pour les sièges - Louis. Il faudrait bien m'assurer que cela n'est pas une assemblée féministe, qu'il n'y aura pas de discours ni présentation

de fleurs - ni rien de même genre -
car je l'ai promis moi-même à cette
maison de commerce qui fait des frais
de nous fournir, décors, meubles et jusqu'au
cortège de la mariée -

La date préférable sera, après les élections
le 17 octobre ou 24 - ce qui vous con-
viendra le mieux -

Si vous pouriez bien me donner par
évent le nom des artistes, je les annoncerai
d'abord dans notre journal local.

Esperant que ces arrangements vous
conviendront

Bien à vous
Yves Y. Amiot

A-15,47

17 octobre 1935

Chère Mademoiselle,

Malgré mon inexperience pour les affaires, la politique, etc., j'ose me référer à vous, pour avoir été oubliée durant cette élection. Je n'ai pas pu aller voter, et je le désirais. N'est-ce pas une erreur ou un affront d'avoir perdu mon droit de citoyenne. Je suis ici depuis deux ans et demi par faute de position n'ayant pu payer ma pension au foyer des Soeurs Dominicaines. Cependant je fais mon possible pour régler ma dette, j'ai commencé à m'exécuter quoiqu'en me privant beaucoup. J'ai assisté quelque fois à vos assemblées. Je suis dans une drôle position, ayant pris des

charitable. Veuillez donc prendre notre part, surtout
aléger ce règlement sévère -- nous ne sortons jamais
dehors, il nous fait de l'air, de l'exercice. - Et
Particulièrement m'aider -- vos bons conseils
me réconforteront. Votre influence est grande --
puis-je compter un peu sur vous et espérer en
ma prochaine liberté - (ma dernière feuille et ma plume
va très mal... avec cela une peu de faiblesse --
Une ancienne admiratrice

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
SALLE ST-IGNON
1210, rue Sainte-Catherine Est
Montréal H2L 1L9

Antonia Turcotte
Sœur de l'ex-Dummondville

Salle Ste Anne

Hôpital Saint-Jean de Dieu, Gamelin, b. Saval.

lecons des cours du docteur de
Mlle Guérin que j'admirais aussi,
mais dont j'attendais plus de sympathie
étant âgée pour apprendre cette clavi-
graphie qui ensuite j'ai perfectionnée
mais je m'ai par m'en servie beaucoup --
n'ayant pas trouvé de position régulière.
J'ai quarante ans et un peu plus ! et
j'ai encore un gros désir de travailler
surtout après un tel repos.

① voqu'ayant perdu mon droit
de vote, veuliez chère demoiselle, m'ai-
der à sortir de cet hôpital où je
souffre moralement, étant si habituée
d'avoir ma liberté. Il est très mal
d'emprisonnée ainsi des personnes, même
des jeunes filles pour faute de foyer
ou de position et les faire mourir
de chagrin. Le monde n'est plus
hôpitalier et alors n'est pas

A-15, 48

465 rue St. Jean,
Québec, 22 oct. 1935.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
SALLE GAGNON

Mile. I. St-Jean,
368 Ave. Elm,
Westmount, Montréal.

1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Ma chère Demoiselle:-

Je vous remercie bien sincèrement de l'Organne officiel de l'Alliance que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt.

Qu'avez-vous fait pendant les dernières élections fédérales; y avez-vous pris une part active? J'ai cherché en vain sur les journaux pour y voir votre nom. Que pensez-vous au résultat obtenu? Je m'y attendais un peu. Le peuple n'a pas été accoutumé à une politique franche, honnête, polie etc... Il a préféré les rapports plus ou moins vrais des libé-béraux Tachereautistes, des histoires plus ou moins vulgaires de M. Lapointe et autres. Enfin, je ne crois pas que le sort de M. McK. King soit à envier, car le peuple va voir bientôt que la prospérité est bien plus facile à promettre qu'à rétablir. Tout de même M. King prend le pays dans une bien meilleure situation qu'il l'a laissé en 1930, et il a une forte majorité pour pouvoir faire tout ce qu'il voudra.

L'Hon. M. Bennett est bien content de se voir déchargé de ces graves responsabilités. Il a donné le meilleur de lui-même, et le peuple n'a pas su l'apprécier!.. Ainsi il cèue sa place sans regrets, car il a conscience d'avoir fait tout son possible, et d'avoir agi au meilleur de sa connaissance pour le bien de son pays. J'ai quelques belles lettres de lui qui expriment sa sincérité et son dévouement dans tout ce qu'il a accompli--politique vaste et élevé dont le peuple n'a pas su comprendre ni jugée à sa juste valeur.

Taschereau et Moscou sont contents! Ils jubilent de cette victoire qui a dû leur coûter bien cher. Avez-vous lu l'article de Moscou publié dans le New York Time, et reproduit dans nos journaux?? Que pensez-vous du Parti Libéral National? Les Tachereautistes le critiquent et le ridiculont! Taschereau est certain de garder le Pouvoir... Je n'en serais pas surprise. Les canadiens s'appercevront peut-être trop tard du mal qu'ils se font, et dont la nation toute entière aura à en subir les tristes résultats. J'ai confiance que Paul Gouin va réussir à nous débarrasser des Tachereaux, mais ce ne sera pas facile.

Donnez-moi donc de vos nouvelles; je pense à vous bien souvent.

Veuillez accepter mes amitiés sincères que je vous prie de partager avec Madame Lamarche et les membres de l'Alliance qui se rappellent de moi.

Ci-inclus une piastre pour ma contribution, car je désire être encore et toujours un membre (bien qu'inutile) de l'Alliance.

Quand aurai-je le plaisir de vous voir à Québec?

Votre bien sincère,

Szilda Lemire

Montreal, 18 novembre 1935

Mme Idola St-Jean,
368 boul. Elmer.
Montreal

Mademoiselle,

Le printemps dernier lorsque vous avez souhaité enroger une pétition au roi en faveur du droit de vote pour les femmes de Québec, je me suis offerte pour aider à avoir des signatures.

Quand cette pourscription a été terminée nous n'avons proposé d'assister à nos réunions. J'y étais consentante, mais comme j'en ai jamais été avisée des moments de ces assemblées j'en y suis jamais allée.

Par conséquent, si nous étions dans les mêmes dispositions à mon égard, j'espére que j'aurai le plaisir de nous rencontrer car je suis certainement intéressée à tout ce qui regarde la protection et les droits des femmes.

Votre dévouée,

Thérèse Legault

4636 rue Chomedey

ch. 1557

Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec

(Canadian Alliance for Women's Vote in Quebec)

OFFICIÈRES

Idola Saint-Jean, Présidente
Mme C. LeBeuf, Vice Présidente
 " *J. A. Lamarche*, Secrétaire
 " *J. A. Levaque*, Trésorière



"Le progrès des nations se mesure par le développement de l'esprit de justice, la conquête de l'égoïsme, le respect de la liberté et des droits des individus".

IDOLA SAINT-JEAN

Westmount, 25 novembre, 1955

Madame Hermance Roy
 Sabrevoix Que.

Chère Madame,

Je vous remercie bien sincèrement pour les paroles aimables que vous m'adressez au sujet de ma causerie de jeudi dernier. Je ne saurais vous dire combien nous sommes sensibles à l'expression approbative de nos femmes des comtés ruraux.

Je n'ai dit qu'une partie de la vérité jeudi soir, quand s'écrira l'histoire du suffrage, le rôle joué par nos politiciens fera triste figure à côté de celui des femmes qu'ils ont insultées.

Je me permets de vous adresser "La Sphère Féminine" l'organe officiel de notre société, qui vous dira un peu le travail que nous avons accompli dans le cours de l'année dernière.

Nous formons le voeu de voir toutes les femmes de notre province s'unir pour demander d'une seule voix la reconnaissance de leurs droits politiques.

Nous serions heureuses d'aller vous parler, s'il vous est possible d'organiser une assemblée, nous irons connaître les femmes de votre comté.

Encore une fois, merci, chère Madame de votre aimable lettre et je vous prie de me croire

Votre bien sincère

Idola Saint-Jean

Montréal, 4 décembre 1935.

Melle Idola St. Jean,
Montréal.

Mademoiselle,

J'écoute assidûment
le programme de "l'actualité féminine"
au poste C. K. A. C.

Touchée des sentiments généreux et du dévouement
inlassable de toutes les femmes qui
se déparent à une si noble cause,
je vous apporte ma plus sincère ap-
préciation ainsi que celle de ma
mère.

. Je partage votre opi-
nion en ce qui concerne le vote des

femmes et secondé toutes les mesures que vous daignez prendre en notre faveur. Je ne sais comment vous prouver toute ma reconnaissance pour la part si active que vous prenez dans ce mouvement.

Vous êtes chargées d'ouvrage et vous manquez de secrétaires, je serais heureuse d'apporter mon concours.

Etant sténographe bilingue et sans travail, je vous offre mes services sans aucune rémunération.

Je serais fière d'aider mes soeurs, afin de secourir le feu qui nous relque nous, femmes du Québec, au second plan.

Recevez mes plus respectueux hommages.

Votre tout dévouée.

4365 Boyer.

Lucille Berthiaume

Archives de la Ville de Montréal

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
COLLECTION GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

*Montréal en photographies
en deux volumes
éditions du Musée des Beaux-Arts de Montréal*

A-15,66

Samuel.

5 Dec. / 35

D^eelle Idala St-Jean.

Philanthropiste, etc.

Protectrice des Jeunes Filles, etc.
Mademoiselle.

Je vous parle au courant
d'Un Beau Cas d'Exploitation
honteuse. Crasse, malhonnête, -- -- --
qui se passe depuis assez long temps
dans "Un" magasin de Chapeaux. Je
devrais dire : 3. et bientôt 4. Cat le
Propriétaire, va en ouvrir un nouveau
parce que dit "M. C'a payé pas -- -- --".
Mais, "C'a fait faire".

Ce dit Monsieur, "Beau Marle"
est Un de nos bons Vieux Canadien Français
d'Eglise, des Confrères, etc., qui a déjà posé
le St Sacrement plus d'Une fois en
Procession, etc. etc., -- -- --

et Son petit nom est le "Lissoir".

Mrs? Anne Rack - dictionary.

3693, Ste-Catherine, Est.

"Hachette."

Krautman. 8038,-.

C'est une femme d'une certaine
âge, Varuf. et qui n'a qu'une fille
qui a sa mentalité. Imaginez vous,
et qui celle aussi peut faire sur un
Oeuf -. On n'assure que ce bouchon
vaut au bas mot de \$90, C\$20.000 —

¶ Parle des magasins. Il y a 3 jeunes,
filles --- qui travaillent pour une
Salaire de \$9⁰⁰ par semaine, à s'échigner
pour la fortune de ce bouchon - et ceci
pour les 3 ensemble - Imaginez vous si c'est
bonne salaire. dont voici le détail,

Une a un revenu "salaire" de
l'autre un salaire, --- \$ 2⁰⁰
et la dernière. L'autre peut pas
a le salaire de --- \$ 2⁵⁰
--- \$ 5⁰⁰

"Figurez vous si c'est pas \$ 9⁵⁰

épouvantable. ---

C'est de la Argent ce bouchon ?

" Les paroles du Boulvannet meilleur."

J'avais les Racines de 3 Jeunes filles
mais je les ai aubeliris -

et C'est pas tout ---

Ce Vieux Crapau là, ---
Faut se mettre à l'abri,

Lui fait signer à Chaque Page -
Chaque Samedi, Vu Recu, --- et de
une Engagement Chaque fois, pour ne
pas se faire Coffrer - Car Il a peur de
se faire Retirer -.

Et Si Vu petit Bout de Ruban,
Battue, de Fil, "mauvaise" Drait frapper
Il l'aura et Charge et Lardé sur la Page.
J'en-lais Quelque chose -.

Comme je me suis pas dans
la Ligne de la Défense, ou la Protection
des Employés, exploitées, Valoies, ---
l'outrageusement, ---

je m'adresse à Vous -
Cette Déclaration, pour la Passer
à la Personne Pasteuree. Qui
Saura et pourra y vaire ---
de suite -

Je vous assure de la Vérité de
Tout Ce Que Je Vous déclare. - .

Et Votre Craieau là ---
Possiede Plusieurs Propriétés
Claris, etc. Beau Lacs, et
Chaussent. S. V.P. dont les Layers ne
Trauvent pas. Croyez le ! - etc -
~. ~.

Un protecteur de la
Femme -

Qui vous felicite dans votre Ouvre
et vous suit de plus près que vous
peuvez - .

ma Position me empêche
d'y venir "à Celi" Mai veux. -- .
Je lais à vous au celle à laquelle
vous allez Transmettre cette Déclaration
d'y venir de suite.

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
SALLE GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

1118 Green Avenue
Westmount. Que
Dec 10 '35.

A 15,67

Dear Miss Spear Your Broadcast last evening was the most interesting subject I ever heard, on or off the Radio. It was truly a great tonic for my heart & mind - I have several friends that are interested in such matters, & I would truly appreciate a copy of your own address, if possible. The Newspapers never give the "Address" complete, & I have many friends that would appreciate your subject. The story was so interesting & true - part of the history you gave recalled my own Mother's memory, for she was a dear friend of the Religious till nearly Ninety. I accompanied her to many of their Festivals. Wouldn't we be poor indeed without the gift of Memory? I will be only too happy to hear when you will broadcast again for the Radio is near me. Your Voice was just lovely & clear.

Sincerely Josie A. Phelan

A-15,68

2841 Rosemount Blvd.
Montreal, P. Q..
Dec. 13, 1935.

Miss I. St. Jean,
368 Elm Ave.,
Montreal.

Dear Miss Saint Jean,

I am writing these few lines
to express my regret at not being
able to attend your meeting
last night, but conditions here
were not very favorable; and as

my husband has had the
phone service discontinued, I was
wondering if you would mind
mailing me the information
you intended to obtain for
me. I shall be deeply grateful
for same and should it be
more convenient for you to
write in French, Miss Saint
Jean, I will understand
equally well.

Thanking you - and

wishing you and your
good work every success,
I am ever at your service
Margarete le Cann.

2841 Rosemount Blvd.
Montreal P.Q.

TEL. HARBOUR 6394



LE PETIT DÉFENSEUR

1663, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL

dix sept
décembre
1935.

Mademoiselle Idola Saint-Jean.
Ave. Elm.
Montréal.

Mademoiselle.

Si notre journal Vous convient, je serai très heureux de Vous offrir ses colonnes pour la défense de l'œuvre que Vous avez tant à cœur de voir se réaliser

Le Défenseur est prêt à servir pour défendre toutes les causes des nôtres en cette Province et en notre pays.

Escomptant Vous être utile, veuillez me croire votre respectueux serviteur,

R. J. Blauchet.

Montreal le 18 Decembre 1935-

A Mademoiselle St. Jean
pardonnez moi si je me permets de venir causer un
instant avec vous moi qui vous écrit je suis une
veuve depuis moins d'ans j'ai deux fils dont l'un est
tres malade et l'autre n'ayant pas d'ouvrage de menu
que moi car par l'âge ces difficile de me placer je
suis prêt à n'importe quel ouvrage rendue que je
me débrouille pas de ma maison car j'ai toujours tenu
une bonne conduite et mes fils vont jamais don-
ner de troubles et d'inquiétudes ceci pourquoij je veux
les garder près de moi et bien la Noël ven-
tions bien tristement car je manque de nourriture
et de vêtements mes fils sont encore en chaussettes
de coton je devais \$ 4.75 par semaine de la commission
du chômage alors il faut me chauffer et clairer ma
maison et il faut aussi se laver il est vrai que
l'on ne mange pas de savon mais il faut l'acheter
et une bouteille de remèdes pour mon fils alors
vous voyez que je ne peut pas acheter grand chose
avec ce qui me reste car il m'en reste pas je viens
aujourd'hui nous nous demander de l'aide une petite aide

petite aide me fera grand bien ne soyez pas mortifiés
si je viens auprès de vous ce que j'ai entendue parler
tant de bien de votre part et que vous portez un si
bon cœur ses pourquis j'ai venu vous écrire car une
rendre auprès de vous afin que vous puissiez voir quelle
femme je suis mais les billets de chèques me manquent
j'espérez que vous m'oublierez pas je suis seule
avec mon fils dans ma pauvre maison mais que
je tiens propre excusez mon écriture je n'en suis
pas très éduquée mais je fais mon possible

Je demeure votre fautive de courage

Mme H. Lupien

573 rue Bourbonnière
Maisonneuve
Montréal

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL
SAUVE GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L2

N.L. Rappaport, LL.B

Advocate, Barrister, &c.

460 St. Catherine St. West

Montreal, Que.

Dec

23rd

1935

Miss Idola Saint Jean
368 Elm Ave,
Montreal.

Dear Miss Saint Jean :

You may have noticed a recent judgment of Mr. Justice MacKinnon rendered in the case of Rachel Katz vs Levitt et al, in which the principle was established that notwithstanding the amendments of 1931, a married woman separate as to property cannot sue for personal injuries arising out of an accident without the authorization of her husband. I am enclosing a copy of this judgment for your perusal. Decisions along similar lines have been rendered since the amendment in question by the Honourable Justices Stein and Surveyer of our Superior Courts.

Prior to the enactment of the amendments in question, there was a division of opinion amongst our Judges on the question of rights of a married woman separate as to property to sue under these circumstances. Their rights seemed to devolve on the interpretation of the words "simple administration" in article 176 of our Civil Code. In the case of Corbeil vs Montreal Tramways Company reported in 50 S.C. Page 200, this view was taken by the Late Mr. Justice Paneton, and the same decision was rendered also in the case of Barre vs Montreal Tramways Co, 49 S.C. Page 525. There were of course numerous judgments to the contrary.

It was understood however that most of these legal disabilities were to disappear by the amendments of 1931 and particularly insofar as the rights of married women in separation of property were concerned, with the exception of the latter's right to dispose of her immovable property (article 1422a, amended). It appears to me that Articles 1425a and following

N.L. Rappaport, LL.B

Advocate, Barrister, &c.

460 St. Catherine St. West

Montreal, Que.

- 2 -

Miss Idola Saint Jean,
continued-----

were inserted to provide the married woman in community of property with some rights; their previous status prior to the amendments having been merged almost completely in those of her husband.

By the decision of Mr. Justice MacKinnon however, it appears that the rights extended to married women in community of property are being utilized to diminish the rights formerly held by married women in separation of property and as well to completely offset the apparent additional rights obtained by the changes made in articles 176 and 1422 of the Civil Code.

I am certain that this was neither the intention of the promoters of the Bill sponsored by you and your associates in 1931 nor was that the intention of the Legislators when they enacted the amendments in question.

Although my clients are without funds I desire to inscribe this case in Appeal, and hope for a reversal of the decision. In any event, I believe it is of interest to the women of this Province to study this matter carefully and if the amendments do not clearly establish their rights, immediate efforts should be made to apply at the next Session for a new Bill which would serve to clarify the apparent inconsistencies.

I am addressing this letter to you because I am well aware of your interests and labors on the question of womens rights in the Province of Quebec, and as a leader of this Movement; and I would personally appreciate any assistance you may be able to give me in prosecuting this case before the higher Courts. I would particularly request you to place at my disposal any data that you may have which would serve to indicate the intentions of the Sponsors of the Bill governing the amendments in question, as well as the evident intention of the Legislators to give effect thereto.

N.L. Rappaport, LL.B

Advocate, Barrister, &c.

460 St. Catherine St. West

Montreal, Que.

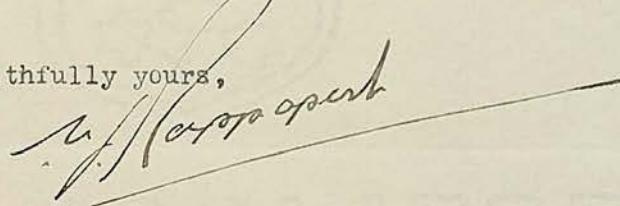
-3-

Miss Idola Saint Jean,
continued-----

I shall be pleased at any time to discuss this matter in further detail with you at your convenience, or with any of your associates.

Thanking you, I remain,

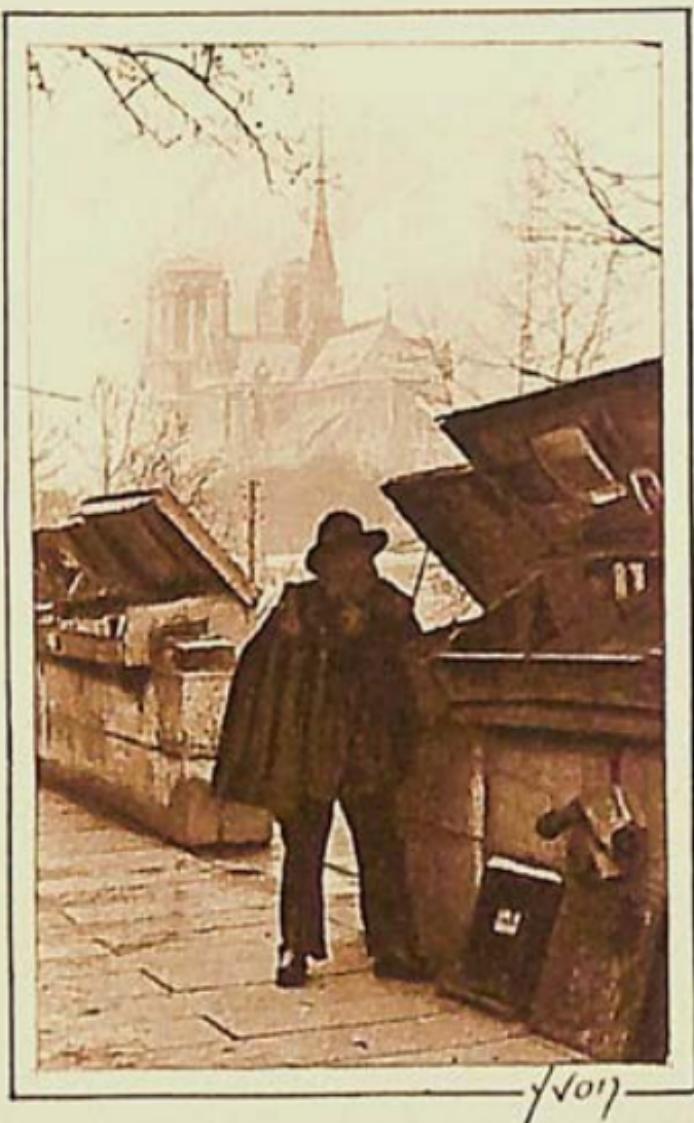
Faithfully yours,



NLR:FR

enclos.

A-15, 73



/Yvor/

BIBLIOTHÈQUE de la
VILLE de MONTRÉAL

SALLE GAGNON
1210, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L9

Joyeux
Noël

Archives de la Ville de Montréal

23/12/35

Prenez le temps de me répondre à ce que je vous ai écrit et je vous serai reconnaissant de l'avis que vous aurez sur mon travail.

Voici enfin pour la première fois auquel je vous ai écrit au sujet de mon travail. Je vous envoie aussi mon petit souvenir si vous avez envie d'en faire quelque chose pour l'œuvre de vos nouvelles, je serai enchantée de vous lire. - Bonne année le 24 au St. avec les Jésuites m'a beaucoup fatiguée - mais c'est bien de renouer l'an.

Amicalement
A. Gagnon